

Livret d'accueil des stagiaires



06 78 36 96 29

06 16 47 02 34

formations@ie-efficiency.fr

Salles de formations

2 bd Albert 1er 94130 Nogent sur Marne

SOMMAIRE

1. HISTORIQUE ET PRÉSENTATION	3
2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE	3
3. ACCESSIBILITE	4
4. INFORMATIONS SUR LA FORMATION	5
5. MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES.....	6
6. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE	6
7. RÈGLES DE SECURITE	6
8. RÈGLEMENT INTERIEUR	7

1. HISTORIQUE ET PRÉSENTATION

IE- EFFICIENCY est le pôle formation professionnelle continue d'INTERMEDIATION ET EXPERTISE SAS.

Nous proposons une large gamme de formations : inter-entreprise, intra-entreprise, coaching collectif et individuel, retour d'expérience (REX), ateliers de co-développement...

Notre champ d'intervention cible 7 grands domaines :

- ❖ Bureautique
- ❖ Management (d'équipes, de projets, transversal...)
- ❖ Communication (écrite et orale)
- ❖ Efficacité professionnelle
- ❖ Relation client, Commercial, Vente
- ❖ Marchés publics
- ❖ Bien-être au travail et RPS

INTERMEDIATION ET EXPERTISE est référencée DATADOCK. Elle est également certifiée QUALIOP - Actions de formation - depuis le 15 janvier 2020.

Nos démarches de formation s'intègrent toujours dans une action globale définie avec les services RH et/ou formation de nos clients des secteurs public et privé. Elles sont personnalisées, allient théorie et pratique, ainsi que des méthodes pédagogiques individualisées.

Nous proposons des formations en présentiel et également en distanciel, durant lesquelles les stagiaires découvrent des outils et méthodes concrets pouvant être mis en pratique dès retour à leur activité professionnelle quotidienne.

2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Les locaux de formation d'I&E Efficiency sont situés 2 bd Albert 1er 94130 Nogent sur Marne.

Accès à nos salles :

- ❖ En transport / Face à la gare RER E "Nogent-Le Perreux"
- ❖ En voiture / Autoroute A4, Sortie Nogent-sur-Marne

Hébergements à proximité de nos salles :

- ❖ Campanile / 13 Quai du Port, 94130 Nogent-sur-Marne / 01 48 72 51 98
- ❖ Ibis / Rue de Nazaré, Zac du Port, 94130 Nogent-sur-Marne / 01 43 24 37 37



3. ACCESSIBILITE

Nous accueillons tous les stagiaires présentant une situation de handicap, en lien avec AGEFIPH Ile-de-France (**liste de nos contacts Ile de France**)

Par ailleurs, nos locaux sont **accessibles** aux personnes à mobilité réduite via une rampe d'accès située au sous-sol menant directement à des ascenseurs adaptés.

Pour toute question, notre accompagnante-référente handicap Frédérique Poder peut être contactée à l'adresse mail suivante :
f.poder@intermex.fr

4. INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Nos sessions de formation ont lieu de 9H00 à 17H00.

Une pause d'une heure est prévue pour le déjeuner. D'autres pauses de courte durée sont aménagées dans la journée.

Les repas des participants ne sont pas inclus dans la prestation. À proximité de nos salles, plusieurs restaurants à budget accessible sont disponibles :

Sushi Siki – restaurant Japonais (à 180 m de nos locaux)

20 bd Liberté
94170 LE PERREUX SUR MARNE
01 48 71 86 29

Hippopotamus (à 300 m de nos locaux)

23 bd Albert 1^{er}
94130 NOGENT SUR MARNE
01 53 48 11 00

Café Pauly (à 110 m de nos locaux)

8 place Robert Belvaux
94170 LE PERREUX SUR MARNE
01 41 93 79 74

5. MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

En présentiel, nos formations ont lieu dans nos locaux Europ' Office du 2 boulevard Albert 1er à Nogent-sur-Marne (94130), au 7ème étage.

En configuration de formation bureautique, notre salle de formation sera équipée de 3 ordinateurs portables au plus. Si besoin, une salle pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes peut être réservée à la demande.

Dans les autres domaines de formation (management, communication...), nous accueillons un maximum de 3 stagiaires, afin de préserver le confort de tous et la disponibilité du formateur pour chacun des participants. Si besoin, une salle pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes peut être réservée à la demande.

Notre équipement prévoit également un écran de projection, un vidéoprojecteur et paperboard ainsi qu'une machine à café, une bouilloire et des bouteilles d'eau minérale.

En distanciel, nos formations sont proposées via des logiciels (Teams, Zoom ou TeamViewer). Un lien de connexion est envoyé par email aux stagiaires avant la formation pour se connecter. À l'issue de nos formations, un support numérique du cours dispensé est adressé à chaque stagiaire. Pour les formations en bureautique, une assistance par mail ou téléphone est proposée post-formation.

Nos référents sont les suivants :

- Pôle pédagogique : Alain Poder (Bureautique), Geoffrey Chirico (Management, Communication...)
- Pôle handicap : Frédérique Poder
- Pôle administratif : Julia Poder
- Pôle commercial : Christelle Waeles

6. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

- ❖ Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.
- ❖ Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).
- ❖ Pendant les heures de formation, les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux.
- ❖ En cas d'absence ou de retard, il est demandé au stagiaire d'avertir le centre de formation en appelant le numéro de téléphone figurant sur sa convocation.

- ❖ Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.
- ❖ Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

7. RÈGLES DE SECURITE

- ❖ Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.
- ❖ Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins, au responsable de la formation ou à son représentant.
- ❖ Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.
- ❖ Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.